

Réservation d'un espace

« Mon atelier »

« Les *Boutiques du Ph'art* », à Saint-Siméon, rassembleront des artistes/artisans et des produits du terroir à l'intérieur de petites maisonnettes de différentes couleurs. La boutique principale de 16' x 10' accueillera les œuvres en consigne d'environ 30 artistes/artisans et les 2 autres maisonnettes de 12' x 10' seront réservées aux artistes/artisans qui aimeraient passer quelques jours ou même toute la saison estivale afin d'en faire leur atelier. Le but est de donner la chance aux artistes/artisans d'avoir leur propre atelier à un coût extrêmement abordable durant la saison estivale. C'est aussi de mettre en valeur les artistes et artisans de la grande région de Charlevoix et de l'extérieur. Les visiteurs apprécieront grandement de les voir à l'œuvre.

Période d'ouverture des ateliers : du 8 juin au 29 septembre 2024

· 7 jours sur 7

· Heures d'ouverture : 10 h 30 à 16 h 30 ou selon votre préférence

Obligations de l'artiste/artisan

- · L'artiste/artisan doit fournir des œuvres de qualité en privilégiant le thème : *nature*, symboles visuels de Saint-Siméon, mais non obligatoire.
- · Il doit remplir le formulaire de réservation fourni et nous le retourner signé par la poste ou par courriel avant le 31 mars accompagné de sa plage horaire choisie et de son paiement.
- · Il doit choisir une plage horaire qui lui convient en gardant en tête qu'un autre artiste pourra l'utiliser quand il est absent. Cette plage horaire devra être confirmée par *Boutiques du Ph'art*. S'il y a conflit d'horaire, c'est le premier qui a réservé qui aura la priorité.
- · Il doit respecter la plage horaire qu'il aura préalablement choisie sous peine de perdre sa place.
- · Il doit tenir son atelier très propre et ramasser tout son équipement pour qu'un autre artiste l'utilise quand l'atelier est disponible.
- · Il fournira une preuve d'assurance responsabilité, pour ses oeuvres et son équipement.

Obligations des Boutiques du Ph'art

- · Confirmera par courriel à l'artiste/artisan la plage horaire qu'il aura choisie.
- · Fera connaître les ateliers sur les réseaux sociaux et par du placement média.
- · S'assurera d'une bonne surveillance des lieux pour minimiser tout risque de vol.

Modalités

Les frais de réservation sont de 100 \$, peu importe la plage horaire choisie, payables par chèque au nom de Boutiques du Ph'art, ou par virement bancaire à la gestionnaire : bedard.e@outlook.com en inscrivant le mot de passe boutiques. Aucun pourcentage des ventes ne sera exigé par Boutiques du Ph'art.



Formulaire de réservation

« Mon atelier »

À retourner avant le 31 mars 2024

Prénom et nom :							
Adresse :							
Ville :	Code postal :						
Téléphone :	Couriel :						
Spécialité de l'artiste/artisa	an:						
Plage horaire choisie :							
(Si vous manquez d'espace, veuillez utiliser la page jointe à cet effet)							
Entente, pour la saison est	ivale du 8 juin au 29 septembre 2024						
œuvres de qualité en respect J'accepte de payer à « <i>Boutie</i>	m'engage à créer des ctant le thème et les obligations décrits en page 1 de ce document. ques du Ph'art » les frais de réservation de 100 \$ pour la plage horaire e « Boutiques du Ph'art » se réserve un droit d'accès à l'atelier en tout é.						
Signature de l'artiste/artisan							
Frais de réservation de 100 \$ payables soit : · par chèque à l'ordre de : Boutiques du Ph'art · par virement bancaire à la gestionnaire : bedard.e@outlook.com (mot de passe boutiques)							
Retour des documents : · par la poste à :	Boutiques du Ph'art C.P. 312, Saint-Siméon (Québec) GOT 1X0						
· par courriel à :	monikgiguere@hotmail.com						
Informations : Monik Giguèr	e au 418 208-1444 Date :						



« Ma plage horaire »

À retourner avant le 31 mars 2024 avec votre formulaire de réservation

		10 h 30 à 13 h 30	13 h 30 à 16 h 30			10 h 30 13 à 13 h 30 16		
Dates	Journée	am	pm	Dates	Journée	am	pm	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc	-	_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_ 0	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_ 0	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_ 0	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_ 0	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\bigcirc	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\bigcirc		_	\circ	\bigcirc	
	_	\bigcirc	\circ		_ 0	\circ	\bigcirc	